



J'entends grincer la scie et tomber le marteau. (Campebon.)

Directeur: GILBERT LaRUE.

VOL. XV — No 1088

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 29 DECEMBRE 1929

Abonnement: \$2.50 par année

Temps: Doux et neigeux.

Bonne et Heureuse Année

A tous nos fidèles abonnés, tous nos annonceurs et à nos clients, tous nos collaborateurs et correspondants dévoués, tous les amis de notre oeuvre,

Nos vœux les meilleurs d'une Heureuse et Bonne Année

L'AUTORITE NOUVELLE

L'ORIGINE DES ETRENNES

Elle date des anciens Romains. — Le christianisme essaya vainement de la détruire, puis l'adopta.

Quelle est l'origine des étrennes? D'où vient ce mot si cher à l'enfance, et aussi à l'âge mûr? Les savants répondent qu'un bois consacré à la déesse de la force, "Strenua", sous les murs de Rome, fournissait les rameaux de concorde que les Romains offraient aux Sabins et à leur roi Tatius, chaque premier jour de l'année.

Pour justifier ce superstitieux usage, ils prétendaient que leurs débuts, en toutes choses, étant prophétiques, il fallait rendre ce jour le plus agréable afin qu'il en fut ainsi de tous les suivants.

A mesure que les temps s'écoulaient, les cadeaux devinrent de plus en plus dépensieux, comportant bijoux et objets de luxe, à tel point que sous l'Empire, il fallut passer des édits pour en réglementer et la valeur et la durée.

Vainement le christianisme chercha à détruire cette vieille coutume des étrennes, qu'il considérait comme païenne. Elle s'était si profondément enracinée dans le peuple que ni les menaces des conciles, ni la voix autorisée des Pères de l'Eglise ne réussit à l'en détourner.

Ainsi, la mode des étrennes a su résister à de longs siècles, aussi bien que le Jour de l'An, que les premiers chrétiens essayèrent de remplacer par Noël. Les nations catholiques ont conservé le Jour de l'An, pendant que les protestants qui, on le sait, voulaient revenir à la primitive Eglise, ont adopté pour les étrennes le 25 décembre.

FLAMBEAU.

EH BIEN! DIT LE "TIGRE", ON CREVERA TOUS LA!

Clemenceau a dit de Foch que chez lui, comme chez tous les hommes de valeur, défauts et qualités sortaient du commun. On pourrait retourner la sentence en parlant de Clemenceau, car le Tigre aussi avait des défauts hors de l'ordinaire.

Mais quelles admirables qualités, et primant sur toutes, quelle énergie, énergie féroce qui lui a surabondamment mérité ce surnom de Tigre!

Un ancien président du conseil, M. François Marsal, dit son entrevue avec Clemenceau fin de mai 1918, après l'enfoncement du front de l'Aisne, les Allemands ayant conquis en quelques heures le Chemin des Dames, qu'il avait fallu aux Français plusieurs semaines et des flots de sang pour emporter.

"Je viens de voir le général Belin, il m'a tout dit," déclara François Marsal à Clemenceau. "Alors, que pensez-vous?"

"Clemenceau se redresse brusquement, son regard étincelle, il saisit rudement ma main de ses deux mains et dardant ses yeux sur moi, le visage crispé, il me jette ces mots d'une voix rauque: "Ce que je pense, eh bien! on ira tous jusqu'au bord de l'eau et puis on crèvera tous là!" Et, sans se lâcher la main, il se laisse retomber sur son fauteuil, les traits tendus, les sourcils froncés, son regard de farouche Vendéen durement fixé devant lui, dans l'espace. Mais maintenant je savais ceci d'un peuple, poussé par l'envahisseur jusqu'à l'eau, jusqu'à cet Océan, qu'il avait tout enfant si longtemps contemplé. Et dans cet Océan immense, peu à peu, avec lui, tout le peuple de France allait s'engloutir plutôt que de rendre ses armes au vainqueur.

"Pas d'autre alternative! Pas d'autre hypothèse! Soldats, civils, femmes, enfants, vieillards, pas d'autre solution que se battre ou mourir. Sous les obus ou au poteau de Vincennes, dans les tranchées ou à l'assaut, dans l'immense noyade de tout un peuple, une seule consigne, un seul ordre: "Faire la guerre."

"Pas d'hésitation, pas de faiblesse, pas de discussion. Si la mort est possible dans le mouvement en avant, elle est certaine dans le mouvement en arrière. Pas de tractations, pas de paix blanche: "La victoire ou la mort!"

C'est par cette énergie terrible, par cette volonté de fer que Clemenceau a, pour la France et pour les Alliés, gagné la guerre. Heureux le pays qui, aux heures de crise suprême, peut trouver de tels hommes. Ludendorff lui-même a écrit, dans ses "Souvenirs de Guerre", que si l'Allemagne, au lieu d'un Guillaume II, avait eu Clemenceau, elle aurait gagné la partie.

SPARTACUS

NINON DE LENCLOS jeune Arouet, enfermé à la Bastille, y méditerait ses vengeances.

Ninon de Lenelos avait quatorze ans, et que la dévouée de Louis treize-vingt-dix ans, lorsqu'un XIV serait insultée par le peujour, le hasard plaça sur sa route un très jeune collègue, dont le regard vif et la physiologie spirituelle la frappèrent. N'eût que des amis d'élite: les Ninon moins rapprochée de Chapelle, les Bachanmont, les ia tombe, eut réussi peut-être à d'Estrées, les Clérambault, les influencer favorablement ce Saint-Evremond, les Condé, les jeune homme, mais elle ne put Molière; puis ces deux autres, que lui léguèrent des livres, et mou. Chaulieu et La Fare, le poète rut prévoyant que bientôt leet le capitaine des gardes.

Le plus grand drame humain

LE PACIFISME ET LES SPORTS

Au lieu d'être amis, il semble plutôt qu'ils soient les pires ennemis.

LES APACHES DU CLUB MONTREAL

Un ministre français, M. Henry-Pathé, sous-secrétaire d'Etat pour l'éducation physique, vient de prononcer à la Chambre un très éloquent discours sur les vertus du sport.

Mais n'est-il pas allé un peu loin en développant ce thème: "Le sport, c'est la paix?"

L'olivier pousse-t-il admirablement dans un ring, un court, un stade? J'en doute, depuis que j'ai assisté à un grand match sur la glace, pourtant propre à refroidir les tempéraments.

C'était la joute de hockey entre les Chicago et les Montréal, les premiers surnommés "Epevier Noirs" et les derniers "Marrons", jeudi soir, au Forum.

Sur trente joueurs il fallut en conduire deux à l'hôpital, de sorte que ces messieurs, venus en cars, s'en allèrent sur des brancards. Deux autres furent assez gravement blessés, quoiqu'à un degré moindre. Et à la deuxième période de repos, on crut que deux "Epevier Noirs" allaient en venir aux mains.

L'excellent M. Pathé n'en a pas moins dit à la tribune:

— Les sportifs sont les volontaires de la paix!

Je voudrais être de son avis, mais pas avant que le club Montréal n'ait expulsé de ses rangs les Stewart, les Trotter, les Siebert, qui se servent de leurs bâtons comme de tomahawks. Il est étonnant qu'il n'y ait pas eu de scalpés, et pas plus de bras, jambes et figures cassés au milieu des clameurs sauvages de 10,000 spectateurs.

Où, je voudrais être de l'avis du doux M. Pathé, mais je me suis aussi laissé dire par des confrères en journalisme qui ont assisté aux derniers jeux olympiques que le stade d'Amsterdam ne fut qu'une cuve où bouillonnaient les passions chauvines. . . L'esprit de Locarno, cher à M. Briand, ne soufflait pas du tout sur les gradins où les spectateurs, groupés par nationalité, poussaient des clameurs d'apaches au fur et à mesure que se déroulaient les pathétiques péripéties de l'épreuve du saut de la perche ou du jet du disque.

Certes, le sport ne pousse pas à la guerre, bien que celle-ci soit un sport aussi, et même le seul vraiment complet, mais enfin, on ne peut pas soutenir qu'il pousse à la paix.

Les compétitions du muscle attirent plutôt la vanité nationale, régionale, locale.

— Ce spectacle me paraît dégoûtant, s'écriait un Canayen avec beaucoup de poil aux pattes, qui s'était laissé entraîner à un match de boxe.

— Ah! oui, le sang! Il y en a un qui est rouge comme un boeuf à l'abbatino. . .

— Non, non, mais notre homme de Morial est au-dessus de tout. . . Il n'arrivera donc jamais à lui en mettre un bon coup sur la gueule, à l'Américain? Je ne veux pas voir ça, j'aime mieux m'en aller. Au diable mes trois piastres!

MISTIGRIS

CLEMENCEAU ETAIT DE BONNE NOBLESSE!

Ce farouche républicain s'appelait en réalité Clemenceau du Colombier, sans être une . . . douce colombe.

fut modeste imprimeur à Moutier-sur-le-Lay, résidence préférée des évêques de Luçon. L'évêque de Luçon, Pierre de Sacieres, l'envoya à Poitiers se parfaire dans son métier. Clemenceau s'installa ensuite à Moutiers.

"L'évêque prit un si grand intérêt à ses travaux de livres liturgiques qu'il demanda à Louis XII, qui les lui accorda, des lettres d'abolissement en faveur de Jehan Clemenceau. Armes: d'azur de deux clés d'argent passées en sautoir".

Et voilà comment, sur une recommandation épiscopale, la famille Clemenceau fut anoblie, il y a quatre siècles, par le roi Louis XII.

Les ancêtres directs du Père la Victoire se faisaient appeler Clemenceau du Colombier, du nom du hameau près duquel reposent les restes de Georges

L'ARCHIDUC FRANCOIS-JOSEPH, VICTIME A SARAJEVO DE LA VENGEANCE D'UNE FEMME, ETAIT LUI-MEME ASSASSIN DE SON PROPRE COUSIN, L'ARCHIDUC RODOLPHE DE HAPSBURG

Une déplorable transposition de lignes a rendu notre sensationnelle information de la semaine dernière, sur le déclenchement de la guerre mondiale, à peu près inintelligible. Nous allons tenter d'éclaircir cet embrouillamini: Dès qu'il arrive un grand crime, on dit: "Cherchez la femme!" Or, dans le cas qui nous occupe, une femme serait véritablement l'auteur de ce crime contre l'humanité.

La plupart de nos lecteurs ont entendu parler du drame de Mayerling: l'archiduc Rodolphe, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, est trouvé un matin de janvier 1889 le crâne fracassé, dans son pavillon de chasse de Mayerling, aux côtés de sa maîtresse, la séduisante Marie Vetsera, frappée mortellement à la tête elle aussi.

L'archiduc Rodolphe était le fils unique de l'empereur François-Joseph, cette grandiose et tragique figure dont la grande guerre fut la damnation sur terre. Il trouvait que "le vieux" durait trop longtemps et avait formé le projet de monter sur le trône de Hongrie avec Marie Vetsera, en répudiant sa légitime épouse, la princesse Stéphanie de Belgique.

Le vieil empereur eut vent de l'affaire et menaça son fils de le faire fusiller. Ce dernier n'en persistant pas moins dans ses desseins reçut un soir, dans son pavillon de chasse, la visite de son oncle, l'archiduc Charles-Louis, et du fils de cet oncle, l'archiduc François Ferdinand. Le lendemain les deux amants étaient trouvés morts, mais l'affaire fut promptement étouffée. On parla vaguement de suicide, d'un pacte conclu avec la mort par deux amoureux désespérés de ne pouvoir s'épouser.

Mais il est aujourd'hui prouvé que l'archiduc Rodolphe avait eu quelques mois auparavant de Marie Vetsera une fille, qui fut cette Eléonore de Hapsbourg-Vetsera à laquelle nous faisons allusion dans le précédent article.

Elevée dans l'idée de la vengeance, elle gagna à sa cause quelques anarchistes serbes, et c'est elle qui organisa l'attentat de Serajevo, réplique exacte du drame de Mayerling. Elle vengeait son père, l'archiduc Rodolphe, et sa mère Marie Vetsera, en faisant abattre l'un de leurs assassins, cet archiduc François-Ferdinand à son tour héritier présomptif du trône d'Autriche-Hongrie. Prévoyait-elle les conséquences de son acte? Certes non. Petites causes, grands effets! Pascal n'a-t-il pas écrit que si le nez de Cléopâtre eut été plus court, la face du monde était changée?

Un romancier français au nom imprévu, t'Serstevens, rapporte tous ces faits sous la fiction de l'intrigue dans son roman, "Taïa". Il déclare les tenir de la bouche même d'Eléonore de Hapsbourg-Vetsera, et du fidèle Loschek, le seul serviteur au pavillon de Mayerling la nuit du crime et que les deux archiducs avaient momentanément éloigné sous prétexte de l'envoyer chercher de la boisson.

UN BILL POUR LE VOTE DES FEMMES AU MUNICIPAL

(Du cor. spéc. de "L'Autorité Nouvelle")

Québec, 28. — Qui entendrait de décourager la femme y prairait son latin, eut-il plus de latin que la moyenne des fruits secs sortis de nos collèges classiques.

Les femmes propriétaires de Montréal comptaient que le bill que présente chaque année Concordia à la Législature leur offrirait l'avantage d'y faire insérer un tout petit amendement qui leur conférerait le suffrage aux prochaines élections municipales, en avril.

Nenni! le Conseil municipal ayant décidé de ne pas présenter le moindre petit bout de bill à Québec à la prochaine session.

Sans se laisser abattre, ces dames (du moins les militantes) ont convenu de présenter un bill privé à l'effet d'obtenir le droit de vote pour les femmes propriétaires, fallût-il pour cela payer l'amende que la Législature exige pour les bills non présentés dans les délais légaux.

Quel sera le sort du bill en question? Cela, c'est le secret de nos législateurs; mais ces dames doivent faire diligence si elles ne veulent voir retarder de deux ans, aux élections municipales de 1932, le privilège auquel elles aspirent.

Clemenceau et de son père, et qui fut longtemps propriétaire de la famille.

Clemenceau du Colombier! Evidemment, ce ne fut pas une colombe qui sortit de ce colombier-là, et Georges préférait de beaucoup cet autre titre de noblesse: le Tigre!

G. L.

ECHO LITTERAIRE

Lui. — Pourquoi n'avez-vous pas répondu à ma lettre.

— Elle. — Je ne l'ai pas reçue.

Lui. — Vous dites que vous ne l'avez pas reçue?

— Elle. — Oui, et de plus, il y avait dedans des choses qui m'ont froissées.

VULCAIN

UN CANAYEN DE CHICAGO HERITIER DE 14 MILLIONS

Edouard Payette, chef de rayon d'un grand magasin de Chicago, réclame une propriété de \$14,000,000 du quartier Sainte-Anne de Montréal, qui lui aurait été léguée par son grand-père, François Payette.

Celui-ci est mort en novembre 1876, après avoir laissé tous ses biens à ses trois fils, Napoléon, François et Edouard. Ceux-ci devaient laisser ces biens à leurs descendants. Napoléon fut nommé exécuteur testamentaire. Quant à Edouard, il mourut en 1902, laissant comme héritiers sa femme et son fils, Edouard, qui réclame aujourd'hui la somme de quatorze millions de dollars. Sa mère mourut en 1926. Le chemin de fer du Canadien National traverse la propriété réclamée.

CHRONIQUE DE LACHINE

VENGEANCE D'UNE PAUVRE VEUVE CONTRE VIAU & CIE

Mme Paul Paradis obtient \$6,000 de dommages contre la Ville de Lachine, qui ne lui avait offert que . . . 18 sous. — La plus grande cochonnerie municipale des temps modernes et de tous les temps.

Lachine, 28 (Du correspondant de "L'Autorité Nouvelle")

— Les citoyens de Lachine me sauront gré, sans doute, de leur apporter une nouvelle qui leur causera à la fois une peine et une joie.

Notre Cité a été condamnée à \$6,000 de dommages envers la veuve de ce pauvre vieux Philippe Paradis, tué à son emploi après un quart de siècle de bons et loyaux services, et à laquelle l'ancienne administration Viau, celle d'avant les élections du 2 décembre, avait servi la formidable indemnité de . . . 18 sous, pour la demi-heure de travail accomplie avant sa mort.

C'est la Commission des accidents du travail, sous la présidence de Me Robert Tascheureau, qui a décidé qu'une indemnité de 18 sous était insuffisante pour une pauvre vieille qui avait perdu son gagne-pain et a élevée cette indemnité de 18 misérables sous à \$6,000.

Pour ceux qui seraient sceptiques et voudraient se renseigner, nous les référons au dossier no 26,094 de la Commission. Le jugement porte le no 2432 et fut rendu le 28 novembre 1929, trois jours avant les élections.

Dalbé et ses échevins-candidates n'ont pas jugé à propos de tenir le peuple au courant, et pour cause! Ils auraient reçu des bribes au lieu de recevoir des votes au jour du scrutin.

La population de Lachine avait déjà été indignée du traitement accordé à la veuve Paradis après l'accident, et ce fut une des lacunes de M. Henri Morin, candidat à la mairie, de ne s'être pas servi de cette corde dangereuse contre Dalbé et sa clique.

Pour comble d'opprobre, l'ancienne administration fit tout ce qu'elle put afin d'empêcher Mme Paradis de recueillir quoi que ce soit en compensation de la perte de son mari, tombé au devoir, en servant la Ville de son mieux comme il l'avait toujours servi.

QU'ILS CREVENT, POURVU QU'ILS CRACHENT!

Nous allons résumer ici succinctement cette cause sur laquelle il faudra revenir, car elle en vaut la peine:

Le 23 juillet, notre estimé concitoyen, Philippe Paradis, ayant à traverser les voies en service commandé, fut réduit en charpie par un train. Vu que rien ne le poussait au suicide, il était évident qu'il s'agissait d'un accident du travail. Au lieu d'offrir quoi que ce soit à sa veuve, l'administration Viau crut enterrer l'affaire en lui faisant l'injure, la croyant absolument incauable de protester, de lui jeter dix-huit sous, comme on jette un os à un chien.

Si nos souvenirs étaient plus récents, nous oserions même assurer que le jour des funérailles un fonctionnaire municipal se présenta chez elle avec un compte de cinq sous pour ramonage de cheminée.

Tout en serait resté là si le notaire Simard, de Saint-Wenceslas, comté de Nicolet, n'était intervenu, conseillant à Mme Paradis de ne pas se gêner à

l'égard d'une administration aussi sans-cœur.

Celle-ci s'en fut alors voir Me Antonio Perreault, du bureau légal Perreault et Raymond, avec le résultat que la Commission des accidents du travail a fixé l'indemnité à \$6,000, payable par annuités de \$214.80 jusqu'à la mort de Mme Philippe Paradis. Elle a touché le premier versement de \$94.25 effectué par la cité de Lachine le 21 décembre 1929.

De sorte qu'une pauvre femme menacée de mourir de faim, est désormais sûre de mener une existence au moins décente.

Dalbé et le défaut de ses parents, les ploutocrates. Vautrés sur leurs tas d'or, accumulés — je n'ai pas à apprécier ici par quels moyens — ils verraient les autres crever à leurs pieds, qu'ils ne détourneraient même pas la tête du verre de champagne pétillant d'étincelles ou du cigare bague d'or qui, dans le moment, est l'objet de leur unique satisfaction.

— Qu'ils crevent, se disent-ils, pourvu qu'ils crachent, à la sueur de leur front, de l'or. . .

SOUHAITS DU JOUR DE L'AN

Je n'insisterai pas davantage, pour l'heure, sur divers autres événements qui intéressent Lachine, comme la visite d'un représentant de capitalistes à la recherche d'un emplacement pour une manufacture, ou les augmentations de salaires octroyées aux fonctionnaires municipaux.

J'ai bien peur que la trop hâtive publicité faite dans les journaux par une municipalité depuis longtemps déshabituée d'entendre des propositions de manufacturiers n'attire l'attention de municipalités concurrentes. On dit déjà, à ce propos, que Montréal-Est essaie de nous jouer un mauvais tour.

Quant aux nouveaux salaires municipaux, par rapport aux anciens, nous en avons un tableau complet que nous insérerons la semaine prochaine, l'espace faisant aujourd'hui défaut.

Il serait malheureux de terminer cette chronique sans quelques souhaits de bonne année à divers personnages.

Le chroniqueur de "L'Autorité Nouvelle" souhaite donc pour 1930 à:

Son Honneur le maire Viau. — de faire cession de ses biens, ce gros dépensier, en faveur des diverses communautés religieuses dont il a construit les édifices au pourcentage de concert avec le grand et philanthropique entrepreneur, Ulric Boileau.

L'échevin Emile Bélanger. — d'avoir toujours au municipal des adversaires de la force de l'ex-échevin Zéro Dubois.

L'échevin Anatole Carignan. — de remplir jusqu'au bout son programme: balayer cette écœurante d'Augias que ne peut manquer d'être toute administration de teinte Viau.

L'échevin Edgar Leduc. — de mener à bien, lui aussi, son fameux programme de l'encu- (Suite à la page deux)

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la première page)

lottage des chiens, bêtes cyniques qui ne cessent de soumettre à rude épreuve sa modestie.

L'échevin Rouleau, — de prononcer de victorieuses conférences sur le vote des femmes.

L'échevin Gilbery, — de nous amener les nombreuses manufactures qu'il nous a promises, afin de faire contre-poids aux nombreux cimetières dont nous ont dotés Viau & Cie.

L'échevin Massie, — de décrocher un diplôme en sciences municipales, qu'il ne semble pas encore connaître à fond.

L'échevin Trudeau, — de savoir continuer de sauter à temps de la barque civique, lorsqu'il s'apercevra que celle-ci fait eau.

L'ex-échevin Dubois, — de convertir en bloc la population lachinoise par ses émouvantes conférences en faveur de la prohibition absolue.

LE PRESOMPTUEUX DENIS

L'ex-échevin Denis Martin, — de ne pas être nommé secrétaire-trésorier de Lachine, position à laquelle il aspire, parce qu'il ne serait pas plus capable de la remplir que celle d'échevin.

L'ex-échevin Saint-Onge, — de devenir à vie marguillier de Pointe-Claire, ce qui lui donnerait au moins un titre, à lui si avide d'honneurs.

M. Elzéar Fortin, — plus de succès aux prochaines élections municipales, en trouvant le truc par lequel on peut changer une minorité imméritée de 210 par une majorité méritée de 210.

M. Arthur Miron, — d'obtenir le nettoyage complet de tous les "rouleaux" de la corporation.

M. Henri Morin, — de révéler les noms des personnages, petits et grands, qui aux petites heures, le matin de la nomination, exercèrent ou firent exercer sur lui une pression afin d'amener le retrait de sa candidature et l'élection par acclamation du maire Viau.

M. Louis Gaston, — d'avoir pour lui le vote anglais solide aux futures élections.

M. Arthur Saint-Amour, — de changer de jockey à la prochaine course électorale, car il était diablement mal "four-

ré" la dernière fois.

M. W.-E. Ranger, — de continuer à s'exercer à la grande éloquence devant son "auditoire" de Vaudeville.

M. J.-A. Rabreau, — d'obtenir d'énormes commandes de papeterie de l'hôtel de ville.

DEUX "TASCHEREAU-DISTES"

MM. Arcade et Arthur Fournier, — d'être invités à lire, l'un en anglais, l'autre en français, l'adresse de bienvenue à l'hon. Alexandre Taschereau, lorsque le premier ministre viendra participer au carnaval de Lachine.

M. Arthur Théoret, — de continuer à trouver dans "L'Autorité Nouvelle" la plus pure source de ses jouissances intellectuelles.

M. Emile Bélanger, restaurateur, — d'obtenir enfin la position de chauffeur d'autobus qui lui est promise depuis quatre ans.

Le docteur J.-A. Deschênes, — de ne pas subir de trop fortes pertes à la Bourse.

M. Henri Lecavalier, — de rester dans la lutte jusqu'au bout lorsqu'il sera candidat.

M. A.-S. Pelletier, avocat de la Cité, — de se visser, boulonner, cadenas à son fauteuil, s'il ne veut pas voir celui-ci filer comme une étoile.

M. Armand Jolicoeur, — de faire en sorte que le Conseil achète désormais sa tapisserie à Lachine, non plus à Montréal.

M. Arthur Meloche, — de ne plus se faire passer de "télégraphes" en temps d'élections.

Le chef de police Durocher, — de réussir l'abolition totale des maisons à "lumières rouges".

M. le notaire Allard, — de se mieux cacher lorsqu'il s'absorbera dans la lecture de "L'Autorité Nouvelle", dont il semble faire son bréviaire.

M. Napoléon Beauchamp, — d'obtenir la place d'évaluateur municipal, pour laquelle il a de longues aspirations.

Et aux trois mille autres contribuables de Lachine, — une bonne santé, qu'ils ne saurient garder longtemps, toutefois, en continuant à absorber notre eau de Javelle.

DANGEAU.

A TOUS NOS CLIENTS

Nous présentons nos meilleurs souhaits de Bonne Année

LA NOUVELLE MONTREAL DAIRY CO.

FABRICANTS DE LA MEILLEURE CREME GLACEE ET FOURNISSEURS

DE LAIT, CREME ET BEURRE PURS

DEMANDEZ NOTRE VENDEUR

Tous nos produits sont préparés de la façon la plus hygiénique, avec les appareils les plus modernes.

1200 AVENUE PAPINEAU

Tél. AMherst 1151

LE SALON D'AUTO DE 1930

SERA DES PLUS ATTRAYANTS

La plus grande activité règne et le succès est assuré.

MUSIQUE ET ATTRACTIONS

Les distributeurs d'automobiles et d'accessoires de Montréal montrent une grande activité dans la préparation de leurs installations pour le Salon National de l'Auto, dont l'ouverture officielle aura lieu le 18 janvier, au "Stadium", angle de l'avenue Delorimier et de la rue Ontario. Les citoyens de la cité de Montréal et de tout l'Est du Canada seront les invités de cette fête et on s'efforce de grouper, pour cette occasion, les merveilles de la mécanique du monde automobile.

M. Omer Deserres, trésorier du Salon et de la "Montreal Automobile Trade Association Limited", sous les auspices de laquelle l'exposition sera tenue, nous déclare que le Salon promet de surpasser, en assistance et en intérêt, tous les records des années précédentes.

SALON NATIONAL AVEC REPRESENTATION INTERNATIONALE

Le Salon de 1930, nous déclare M. Deserres, est non seulement le seul Salon National tenu au Canada, Toronto n'en ayant pas cet hiver, mais possèdera un caractère international

étant donné que toutes marques d'automobiles fabriquées en Canada seront exposées avec 96 pour cent des marques américaines et que l'Europe y sera représentée par les voitures françaises de renommée mondiale que fabrique la maison Renault et qui attirent tant d'attention au Salon annuel tenu récemment à Paris.

M. Adelman Lévesque, le gérant général de l'exposition, nous informe aujourd'hui, que l'organisation du Salon est pratiquement complétée. Une transformation des plus élaborées fera du "Stadium" un salon d'exposition des plus artistiques et les décorations attrayantes donneront à tout l'ensemble un air de fête.

Un concert ininterrompu égayera les visiteurs sur les trois planchers du salon et plusieurs autres attractions seront également offertes. On aura accès à l'exposition par l'entrée spacieuse et le large escalier du pare du "State", situé sur l'avenue Delorimier, exactement au coin de la rue Ontario.

La liste des exposants est déjà considérable et par les noms des firmes, on peut juger de la qualité de leurs machines.

—Eglantine, vous avez cassé le thermomètre avec lequel monsieur prend sa température.

—Be, madame, y a encore l'autre bout qu'est bon!

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No. 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", 1723, St-Denis, Montréal.

C'est la saison des TARTES



N'oubliez pas que vos desserts durant les Fêtes ne seront pas complets sans avoir à offrir de succulentes tartes préparées avec les Garnitures de Tartes "Meadow-Sweet". Il y en a pour tous les goûts et elles sont très faciles à préparer.

Ecrivez pour notre livret de recettes gratis.

GARNITURES

—DE— TARTES (PIE FILLINGS)

"MEADOW-SWEET"

Citrons Oranges
Framboises Fraises
Ananas Cerises

15c la boîte qui contient assez de garniture pour 4 tartes
REFUSEZ TOUTES IMITATIONS
"Meadow-Sweet" Cheese Mfg. Co. Limited, Montréal.



Bonne et Heureuse Année à tous nos clients

CITE DE MONTREAL

TRES BEL EMPLACEMENT POUR UNE USINE OU INDUSTRIE QUELCONQUE QUARTIER ST-GABRIEL

TERRAIN ET BATIMENTS antérieurement utilisés par la "Montreal Water and Power Co.", ainsi que la machinerie et l'outillage. Situes près du fleuve St-Laurent et de la Petite Rivière St-Pierre. La ligne du chemin de fer Canadian National passe sur le terrain. No. Cadastral, partie 3259, superficie 164,074.49 pieds carrés. No. Cadastral, partie 3260, superficie 25,933.20 pieds carrés

Superficie totale 190,007.69 pieds carrés

Les offres devront indiquer clairement si elles sont faites pour la propriété seulement ou pour la propriété avec les bâtiments, machines et l'outillage qui s'y trouvent. Lesdites offres devront être adressées au "Comité Exécutif" hôtel de ville et mises à la poste au plus tard le lundi 3 février 1930. L'enveloppe contenant chaque offre devra porter les mots "Offre d'achat de l'immeuble de la Montreal Water and Power Co."

Le plan de l'immeuble désigné par le No W 61 pourra être examiné tous les jours de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. à l'hôtel de ville, chambre 329. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de M. P.-Z. Guy, surintendant des Propriétés de la Cité, chambre 329, Hôtel de ville. — Tél. Harbour 5251 Local 121.

Hôtel de ville, Montréal, 26 décembre 1929.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats Procureurs
BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR
Tél. MAin 5100-5101
414 rue St-Jacques, Montréal-ouest MONTREAL

RODOLPHE BEDARD
EXPERT-COMPTABLE
Membre de la Société des Comptables Agréés du Canada, C.A.
Membre de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec, I. I. C.
339, Ave. Viger Tél. HAR. 8644

TEL: Harbour 6655
ARTHUR LEPAGE
ARPENTEUR-GEOMETRE
Quebec Land Surveyor

CH. 13 et 14 édifice "La Sauvegarde"
152 NOTRE-DAME E. MONTREAL

Rés.: HAR. 6905 - 3716 St-HUBERT
J. ANTONIN LEPAGE
Bureau: Ch. 15 — Tél.: HAR. 8770

152 NOTRE-DAME E. MONTREAL

NUTRITIF DIGESTIF
Telles sont les caractéristiques

DU

BON PAIN DE "CHEZ NOUS"

de fabrication canadienne-française

I. CARON

74 VOITURES A VOTRE SERVICE

parcourant toute l'île de Montréal

Pains de tous genres ainsi que GATEAUX et PATISSERIE

Téléphone: CRescent 4114

BOISSONS SANS EGALE

UN WHISKY QUI PORTE AVEC ORGUEIL UN GRAND NOM

BLACK WATCH
SPECIAL LIQUEUR WHISKY
\$3.35
26 oz.

NATIONAL DISTILLERIES LIMITED
Winnipeg Montréal Vancouver

ESSAYEZ-LE! — COMPAREZ-LE!
Et c'est alors que vous constaterez combien ce Whisky l'emporte sur tous les autres...

Le Whisky BLACK WATCH est doux et bien vieilli; c'est le mélange de whiskys de grain pur et de whiskys écossais de malt de douze ans. Distillé par

NATIONAL DISTILLERIES LIMITED
Winnipeg Montréal Vancouver

A tous nos clients nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année

SUPREME QUALITE

La Banque Royale du Canada

Bilan général 30 novembre 1929

PASSIF		
Capital versé	\$ 35,000,000.00	\$35,000,000.00
Fonds de réserve	5,874,151.19	
Balances de profits reportés	588,574,151.19	
Dividendes déclarés et impayés	16,561.44	
Dividende No 165 au taux de 12% par année payable le 2 décembre 1929	1,046,275.95	
Bonif de 2% payable le 2 décembre 1929	698,153.20	
		40,335,121.69
Dépôts qui ne portent pas intérêt	\$180,707,298.04	\$75,335,121.69
Dépôts qui portent intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à la date du bilan	591,380,479.81	
Total des dépôts	\$772,087,798.84	
Billets de la Banque en circulation	43,254,900.34	
Avances sous la loi financière	25,000,000.00	
Balances dues à d'autres banques au Canada	1,065,835.25	
Balances dues à des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada	28,322,222.39	
Billets à payer	2,095,402.19	
Passif non compris dans les rubriques précédentes	331,712.42	
		872,488,821.32
Lettres de crédit en cours	53,645,778.68	
		\$1,091,443,731.69

ACTIF		
Or et espèces monnayées	\$ 22,471,200.66	
Billets du Dominion en mains	38,412,271.25	
Or déposé aux Réserves Centrales d'or	12,000,000.00	
Monnaies des Etats-Unis et autres monnaies étrangères	18,879,512.75	
Billets d'autres banques canadiennes	\$ 91,219,984.68	
Chèques sur d'autres banques	3,842,754.23	
Balances dues par autres banques au Canada	28,366,256.84	
Balances dues par des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'au Canada	735.06	
Titres du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, (ne dépassant pas la valeur marchande)	33,710,855.04	
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que celles du Canada, (ne dépassant pas la valeur marchande)	96,561,143.46	
Obligations de chemins de fer, et autres débiteures et actions, (ne dépassant pas la valeur marchande)	17,430,156.89	
Prêts à demande et prêts à courte échéance, (ne dépassant pas trente jours) au Canada sur obligations, débiteures et actions, et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour les couvrir	15,468,621.43	
Prêts à demande et prêts à courte échéance, (ne dépassant pas trente jours) ailleurs qu'au Canada sur obligations, débiteures et actions et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour les couvrir	56,036,371.80	
Prêts courants et escomptes au Canada (moins la déduction de l'intérêt après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et véreuses)	66,175,557.25	\$409,275,965.65
Prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (moins la déduction de l'intérêt après avoir pourvu pleinement aux créances mauvaises et véreuses)	\$364,055,352.07	
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)	147,525,410.65	
	2,233,740.56	
Immeubles de la Banque n'excédant pas le prix coûtant déduction faite des amortissements	513,814,503.15	
Immeubles autres que les bureaux de la Banque	15,307,055.61	
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque	1,812,766.51	
Engagements des clients sur lettres de crédit et contre-actes de compagnies contrôlées par la Banque et prêts qui leur ont été faits	1,357,298.92	
Dépôts entre les mains du Ministre pour les fins de circulation	53,645,778.68	
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent	668,263.67	
		\$1,091,443,731.69

H. S. HOLT, Président. C. F. NEILL, Vice-Président et Directeur-Gérant. M. W. WILSON, Gérant Général.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS
Nous avons examiné le bilan ci-dessus du passé et de l'actif au 30 novembre 1929 de même que les livres et comptes de la Banque Royale au bureau-chef et les rapports certifiés des succursales. Nous avons vérifié les recettes et les valeurs et il y avait au bureau-chef à la fin de l'année financière, la Banque et, au cours de l'année, nous avons compté et examiné les espèces et les valeurs de plusieurs des plus importants succursales.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications dont nous avons eu besoin et, dans notre opinion, les opérations de la Banque dont nous avons pris connaissance, étaient dans les strictes conditions de la Banque. Le bilan ci-dessus, dans notre opinion, donne, tel qu'il est, un exposé exact de la condition de la Banque à la date du 30 novembre 1929, tel qu'il apparaît aux livres de la Banque.

J. G. ROSS, C.A.,
de P. S. Ross & Sons,
W. GARTH THOMSON, C.A.,
40 Post, Market, Mitchell & Co.,
Comptables-Verificateurs

Montréal, Canada, le 24 décembre 1929.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
Balances au compte de profits et pertes, le 30 novembre 1928	\$2,361,085.71	
Profits de l'année, déduction faite des frais d'administration, intérêts accrus sur les dépôts, intérêts perçus d'avance sur les escomptes et provision pour dettes mauvaises et douteuses	7,145,137.35	
		\$ 9,506,223.06

APPROPRIES COMME SUIV:		
Dividendes Nos 166, 167, 168 et 169, au taux de 12% par année	\$4,923,938.76	
Bonif de 2% aux actionnaires	499,132.20	
Contribués au Fonds de Pension	299,990.00	
Appropriation pour les Immeubles de la Banque	400,000.00	
Réserves pour les taxes fédérales y compris la taxe sur les billets de la Banque en circulation	610,000.00	
Balances à reporter de profits et pertes	8,574,151.19	
		\$9,506,223.06

FONDS DE RESERVE		
Solde créditeur, 30 novembre 1928	\$30,000,000.00	
Prime sur le nouveau capital	5,000,000.00	
Solde au 30 novembre 1929	\$35,000,000.00	
Montréal, le 24 décembre 1929		

L'ACTIF DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA DEPASSE LE BILLION DE DOLLARS

D'après le rapport annuel l'actif total est de \$1,001,442,741, soit une augmentation de \$92,046,856. — Les profits ont été de \$7,145,137, le chiffre le plus élevé dont il est fait mention dans l'histoire des banques au Canada. — Les dépôts se sont totalisés à \$772,067,768, une augmentation de plus de \$67,000,000.

Pour la première fois dans son histoire, le Canada a une banque dont l'actif total dépasse le billion de dollars. On voit, en effet, dans le rapport annuel de la Banque Royale du Canada pour l'année se terminant le 30 novembre, que l'actif est de \$1,001,442,741, une augmentation de \$92,046,856 sur novembre 1928. Les profits à \$7,145,137 constituent aussi un record dans l'histoire des banques canadiennes. Ce rapport établit aussi une solide position financière de la banque.

Excellente position liquide.

L'actif liquide se totalise à \$409,275,965, soit 46.91% du passif vis-à-vis le public. L'argent en mains et dans les banques atteint le total de \$157,632,114, soit l'équivalent de 18.07% du passif vis-à-vis le public. Notons à l'actif liquide: les titres fédéraux et provinciaux à \$96,543,143; les titres de municipalités canadiennes et anglaises, coloniales et étrangères à \$17,400,156; les actions, débiteures et obligations ferroviaires à \$15,468,621. Les prêts à vue au Canada sont pratiquement au même niveau que l'an dernier tandis qu'on note une augmentation de plus de \$22,000,000 sur les prêts à vue à l'étranger. Cette augmentation, croissant, est due à certains dépôts d'une nature plus ou moins temporaire.

Du simple point de vue affaire on aimera à savoir de quelle façon la banque s'est occupée des besoins commerciaux de ses clients. Les prêts commerciaux au Canada se totalisent maintenant à \$334,055,352 contre \$292,515,472, une augmentation de plus de \$71,000,000 sur l'année précédente.

Les dépôts portant intérêt ont continué à augmenter et ils sont maintenant à \$591,380,470, une augmentation de \$67,728,562 au cours de l'année tandis que les dépôts ne portant pas intérêt se totalisent à \$180,707,298, contre \$183,814,937 il y a un an.

Compte des profits et pertes

Les actionnaires seront partiellement intéressés au compte des profits et pertes. Les recettes pour

l'année ont été de \$7,145,137 contre \$5,881,263 l'année précédente. soit un gain de \$1,263,884. L'augmentation des profits est due naturellement aux affaires plus nombreuses qui ont été enregistrées au cours de l'année, de même qu'aux fonds plus considérables qu'on a eus, fonds provenant de la récente émission de capital-actions. Les profits pour l'année, lorsqu'on y ajoute ceux reportés de l'année précédente, se totalisent à \$9,506,223. C'est cette somme qu'on a à répartir. Elle l'a été de la façon suivante: dividendes et boni \$4,722,071; porté au fonds de pensions des officiers, \$200,000; appropriation pour les immeubles de la banque, \$400,000; réserve pour les taxes fédérales, \$610,000, ce qui laisse un surplus de \$3,574,151 à reporter contre 2,361,085 à la fin de

PROCLAMEE SUPERBE!

Cette fabuleuse opérette de Radio Picture, la sensation du siècle

RIO RITA

DE FLORENZ ZIEGFELD avec Bebe Daniels, John Boles et 1,000 autres

— AU —

PALACE CETTE SEMAINE

Matinée populaire quotidienne 25 cents (Dimanche excepté) de 10h. 30 a.m. à 12.30 p.m.

Sans arrêt, de 10.30 a.m. à 11 p.m.

l'exercice précédent, soit donc une augmentation de \$1,213,066.

Le capital payé de la banque a été augmenté de \$5,000,000 au cours de l'année. Il est maintenant de \$35,000,000. La prime sur les nouvelles actions a permis d'ajouter un montant égal à la réserve qui est maintenant de \$35,000,000.

tiennent des principaux rôles. On dit que la voix de Bebe Daniels marque l'une des plus grandes surprises de la saison. Les autres noms sur la distribution sont ceux de Bert Wheeler, Robert Woolsey et Dorothy Lee. Le film a été réalisé sur un plan des plus élaborés. La musique est de Harry Tierney et Joe McCarthy.

"RIO RITA" AU PALACE

Le film à l'affiche du cinéma Palace, cette semaine, est la version de "Rio Rita", de Florenz Ziegfeld, Bebe Daniels et John Boles y

AU "MATOU BOTTE"

Minuit sonne; une année est écoulée, l'autre commence. Précisément à cette heure, les artistes de la "boîte" de Poirier et Bourgeois reconstitueront un tableau de Massicotte, représentant l'une des plus vieilles et des plus nobles habitudes canadiennes: la bénédiction.



La boisson la plus saine

Fabriquée à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifiée quatre fois et vieillie en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDS DE FLACONS	
Gros:	40 onces \$3.65
Moyens:	26 onces 2.55
Petits:	10 onces 1.10

Distillerie: Berthierville, Qué. Bureau chef: Montréal. DISTILLATEURS DEPUIS 1898



T'a pas ?

par RACEY



T'AS-PAS DÉJÀ CONSENTI À JOUER LE RÔLE DE PÈRE NOËL POUR LE BÉNÉFICE DES ORGANISATIONS DE CHARITÉ LOCALES —



ET DES TON APPARITION AU PIED DE L'ARBRE DE NOËL, BRILLAMMENT DÉCORÉ ET ILLUMINÉ, GARÇONNETS ET FILLETES T'ACCLAMENT AVEC ENTHOUSIASME DANS LEUR NAÏF RAVISSEMENT —



ET PENDANT QUE TU CARESSES PATERNELLEMENT CHACUN D'EUX EN LUI METTANT UN JOUET DANS LA MAIN, TU ÉPROUVES TOI-MÊME UNE SENSATION DE RARE CONTENTEMENT À LA VUE DE TANT DE BONHEUR SINCÈRE —



T'AS-PAS, APRÈS CELA, ESSAYÉ UNE BONNE BLACK HORSE? C'EST ÇA QUI MET LE COMBLE À LA JOÛE DE VIVRE ET DE FAIRE DES HEUREUX. 79 F.

Devant le tribunal, il est trop tard pour plaider ignorance.

UN RESUME DES LOIS DE CHASSE ET DE PECHE

Ce que chaque citoyen doit savoir

IL EST STRICTEMENT DEFENDU:

- (Caribou) 10.— de chasser le caribou pendant une période de cinq ans.
- (Castor) 20.— de chasser le castor pendant une période de 3 ans.
- (Orignal et chevreuil) 30.— de tuer plus d'un orignal et de deux chevreuils pendant la même saison de chasse.
- " 40.— de tuer la femelle de l'orignal ainsi que les petits de l'orignal et du chevreuil.
- " 50.— d'utiliser des lumières à projections, (Jack Lights) aussi bien que des collets, cordes ou filet pour faire la chasse à ces animaux.
- " 60.— de se servir de chiens, même pendant la saison de chasse, pour chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil.
- " 70.— de laisser courir les chiens dans les endroits où il y a du chevreuil.
- " 80.— de laisser perdre ou gâter la chair, la peau, ou toute autre partie d'un chevreuil ou d'un orignal.
- " 90.— d'acheter, ou de vendre la chair, la peau ou toute autre partie d'un chevreuil ou d'un orignal.
- (perdre) 100.— d'acheter, de vendre ou d'exposer en vente toute perdrix grise ou de savane.
- (oiseaux aquatiques.) 110.— de chasser, prendre ou tuer les différentes variétés d'oiseaux aquatiques au moyen de vaisseaux, yachts, ou embarcations mues par force motrice.
- (Heures de chasse.) 120.— de chasser, une heure avant le lever du soleil et deux heures après son coucher.
- (permis de chasse et de pêche) 130.— à tout non-résident de la province, de pêcher ou de chasser sans licence; la même défense existe pour les résidents qui ne sont pas sujets britanniques.
- (permis de trappeurs) 140.— de chasser, capturer ou trapper les animaux à fourrure sans licence.
- (animaux à fourrure) 150.— de se servir de poison pour chasser les animaux à fourrure.
- " 160.— de détruire ou d'endommager, d'aucune façon, les trous ou tanières d'animaux à fourrure.
- (animaux en captivité) 170.— de garder en captivité des animaux à fourrure ou même du gibier sans avoir obtenu une licence à cet effet.
- (Fourrures) 180.— d'acheter ou de vendre aucune fourrure pour fins commerciales, sans obtenir une licence.
- (Fourrures) 190.— d'expédier aucune fourrure en dehors de la province, ou d'un endroit à l'autre dans la province, ou même chez les tanneurs, sans avoir un permis.
- (Chantiers) 200.— d'avoir en sa possession, dans les chantiers, exploitations minières ou travaux publics, tout engin de chasse, quel qu'il soit, ou du gibier, en tout ou en partie.
- (Truite, ouananiche, achigan, maskinongé) 210.— d'acheter, de vendre ou d'avoir en sa possession pour fins de vente, la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, la ouananiche, l'achigan et le maskinongé.

Pour tous renseignements concernant la colonisation, la pêche, la chasse et le Parc National des Laurentides, on est prié de s'adresser à

L'HONORABLE HECTOR LAFERTE
QUEBEC

dites simplement—
"Bière Black Horse Dawes s.v.p.!"



LE BOSTON DEFAIT LE CANADIEN

Gainor, Clapper et Barry comptent pour leur club et S. Mantha pour le sien. — De nombreuses punitions sont imposées. — Shore écope souvent.

PARTIE PEU INTERESSANTE

Le "Canadien" s'est fait donner une raclée, hier soir, par le "Boston". La partie n'a pas été intéressante. Par moments, on aurait cru qu'on assistait à une partie de rugby plutôt qu'à une partie de hockey.

Les tactiques des joueurs des deux équipes ont été plus ou moins orthodoxes à certains moments et les punitions ont été assez nombreuses. Shore a écopé très souvent et il aurait mérité d'être envoyé au banc plus souvent qu'il ne l'a été.

Paul Paquin, qui vient de terminer une randonnée en canot, de Vancouver à Halifax, était présent et a mis la rondelle au jeu, au début de la partie.

C'est Gainor, du Boston, qui a compté le premier point de la soirée après 14 minutes de jeu. Shore écopa la première punition pour avoir frappé avec délibération Joliat.

Larochelle le suivit de près. Le point de Gainor a été un coup de hasard. Weiland venait de lancer. Hainsworth l'arrêta, mais elle rebondit en arrière et tomba près de Gainor, qui ne manqua pas une telle occasion.

Weiland visita également le banc au cours de cette première période.

Dès les débuts de la deuxième période, Hitchman fut mis dehors pour avoir montré un peu trop d'"amitié" pour Wasnie. Cela n'empêcha pas cependant les visiteurs de compter une deuxième fois. C'est Clapper qui compta ce deuxième point.

C'est dans la deuxième période également que les joueurs montrèrent le plus d'animosité. Shore et Leduc en vinrent aux prises et allèrent se reconcilier au "pénitencier". Barry les suivit laissant le Boston avec quatre hommes sur la glace. Cependant, le Canadien ne put reprendre du terrain.

Howie Morenz, qui ne dédaignait pas, hier soir, de faire des passes d'armes avec les adversaires, tenta sa chance sur Shore qui ne demandait pas mieux. Malheureusement l'attention des arbitres fut attirée et tous deux allèrent se promener à la "bande".

Clapper visita aussi le banc ainsi que Leduc dans cette période. Shore la termina au pénitencier, la troisième fois durant la partie.

C'est Mantha qui compta le premier point pour son équipe, en 6 minutes, dans la troisième période. Barry compta le troisième point du Boston, en 12.30, et Mantha, le deuxième point de l'équipe locale, en 17 minutes.

Les dernières minutes de la partie furent aussi intéressantes que fut désappointante le reste de la joute. Le Canadien joua son va-tout mais inutilement. Les visiteurs étaient plus forts. Cela est non équivoque.

Les Canadiens ont enregistré nombre d'erreurs, hier soir, et se sont préoccupés d'un jeu individuel. Ils auraient dû jouer avec plus de "combinaison", mais chaque joueur voulait compter et le résultat a été la défaite. Espérons que l'équipe se souviendra de cette joute et reviendra aux tactiques qui lui ont assuré ses victoires précédentes.

SOMMAIRE

Première période

BOSTON — Gainor 14.00

Deuxième période

BOSTON — Clapper 8.00

Troisième période

CANADIEN — S. Mantha 6.00

BOSTON — Barry 12.30

CANADIEN — S. Mantha 17.00

Alignement des équipes

CANADIEN: Hainsworth, S. Mantha, Burke, Joliat, Wasnie, Morenz.

BOSTON: Thompson, Shore, Hitchman, Galbraith, Carson, Oliver.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

AVIS

Tarif de nuit-Veille du Jour de l'An

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1930).

LE N. Y. RANGERS SUPERIEUR A L'OTTAWA

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")

Atlantic City, 29. — Les Sénateurs d'Ottawa sont venus rencontrer l'équipe des N.Y. Rangers, ici, hier soir, dans une partie durement contestée, laquelle a été jouée devant une très grosse assistance. Durant la moitié de la première période, les deux clubs ont été continuellement à l'attaque et plusieurs joueurs ont effectué des montées sensationnelles qui, malheureusement ont dû rester sans résultat. Les gardiens des buts, écartant tout sur leur passage. Le public a fort goûté le beau jeu dont il a été témoin et n'a pas été avare de ses applaudissements. Mais, comme ce dead-lock ne pouvait durer beaucoup plus longtemps devant le jeu supérieur des Rangers vers la fin de ce quart, l'Ottawa ne put arrêter l'élan de Frank Boucher qui scora le seul point dans cette période, après avoir reçu une belle passe de Thompson. Temps 14.30.

Dans la seconde, les Sénateurs se lancèrent immédiatement à l'attaque, avec l'espoir d'égaliser le score et, après quelques minutes, Clancy réussit cet exploit, après une course individuelle. Dès lors, les deux clubs bataillèrent ferme afin de prendre les devants et 9 secondes plus tard, Thompson, des Rangers, qui joua une très belle partie, scora un autre point, ce qui mit le score de 2 à 1 en faveur de son club.

Le dernier quart a fourni des sensations aux spectateurs, car tous y allèrent avec cœur, et du véritable hockey fut joué. L'Ottawa a dû s'avouer vaincu devant les Rangers, mais pas sans lui avoir livré une belle lutte. Environ 3 minutes avant la fin, Goldworthy enregistra un autre point pour les Rangers. Score final: 3 à 1.

SOMMAIRE

Première période

N. Y. Rangers — F. Boucher (Thompson) 14.30

Deuxième période

Ottawa — Clancy 5.11

N. Y. Rangers — Thompson (Boucher) 0.09

Troisième période

N.-Y. Rangers — Goldworthy 17.36

Alignement des équipes

N. Y. Rangers: Roach, Bourgault, Johnson, Boucher, W. Cook, Thompson, Keeling, Vail, Goldworthy, Hextmer, Foster et Murdoch.

Ottawa: Connell, Clancy, Smith, Lamb, Finnigan, H. Kilrea, Shields, Nighbor, Touhey, W. Kilrea, Connor, Gagné. Arbitres: Billy Bell et George Mallinson.

LEO DANDURAND VEUT DES ARBITRES CAN.-FRANCAIS

Léo Dandurand qui est depuis près d'un mois à l'hôpital a déclaré que dès qu'il sera complètement rétabli, il verra Frank Calder, le président de la N. H. L. afin de voir à ce que les canadiens-français ne soient pas entièrement éliminés de la liste des arbitres. "Je vais m'efforcer pour faire mettre Jean Sauvé sur la liste des réguliers et je vais aussi essayer de faire mettre Daigneault sur la liste ordinaire", a déclaré Léo Dandurand. "Je reçois tous les jours", dit-il, "nombre de lettres de fervents de hockey protestant contre l'ostracisme dont sont frappés les arbitres canadiens-français. Je n'y suis pour rien, car je suis à l'hôpital depuis un mois, et si j'avais été à l'assemblée des gouverneurs, les choses ne se seraient pas passées de la sorte. Il n'y a aucune raison de mettre les canadiens-français de côté. Jean Sauvé sera mis sur la liste des arbitres réguliers si j'ai quelqu'influence et Daigneault sera aussi nommé".

L'OTTAWA VA-T-IL SUBIR DES CHANGEMENTS ?

Ottawa, 28 (Spéc. à "L'Autorité Nouvelle"). — Le président Foran du club de hockey Ottawa n'est pas du tout content de la tenue des Sénateurs, depuis quelque temps. M. Foran reproche à son club de jouer trop le jeu individuel et pas assez le jeu systématique. On dit qu'il y aura plusieurs changements sur l'équipe à moins que l'Ottawa soit victorieux dans ses prochaines parties.

PH. GRANVILLE DEVANT LE JUGE

Hamilton, Ont. 28. (Spéc. à "L'Autorité Nouvelle"). — Phillip Granville, athlète de couleur local, qui prit part au derby de C. Pyle, finissant sixième, a reçu une sentence suspendue de la part du magistrat qui entendait la plainte portée contre lui par sa femme, l'accusant de l'avoir battue. L'avocat de Granville expliqua au juge que son client était morose du fait que le promoteur américain ne lui avait pas payé les \$2,500, qu'il lui devait pour être arrivé sixième, et le magistrat Burbidge a accepté le plaidoyer.

SHARKEY LIBRE

New-York, 28 (Spéc. à "L'Autorité Nouvelle"). — Jack Sharkey sera libre de se battre contre Max Schmeling, après sa bataille de Miami en février. Le gérant général du Garden a déclaré qu'il avait une option pour ce combat s'il avait lieu. Si Jack veut se battre au cours du mois suivant, il sera libre de se battre contre l'Allemand. Le Garden a récemment acheté un contrat rendant Max libre de se battre dans l'état de New-Jersey. Max qui est actuellement en repos dans son pays a déclaré qu'il était prêt à boxer le 29 mars dans le New-Jersey.

Le tournoi de tennis d'intérieur pour le championnat du Canada s'ouvrira le 22 janvier prochain au Montreal Indoor Tennis Club. Ce tournoi réunira les meilleurs joueurs du Canada et quelques-uns des champions américains. Il durera quatre jours.

LE DERBY DE LE PAS

Le Pas, Man., 28 (Spécial à "L'Autorité Nouvelle"). — Le Derby de chiens de Le Pas commencera le 4 mars. Ce jour-là, les conducteurs et leurs atelages partiront d'ici pour se rendre à Flin-Flon et retour, distance de 200 milles. La randonnée prendra au moins deux jours.

MODESTIE DE J. RISKO

Johnny Risko, boxeur poids lourd de Cleveland, boulangier de son métier, ne sait pas seulement faire de la bonne galette avec ses poings, c'est aussi un gaillard qui possède un certain sens de l'humour.

A la suite d'une querelle née d'une collision d'automobiles d'ailleurs sans gravité, un citoyen de Columbus, Ohio, Walter Graber, réclamait part au derby de C. Pyle, finissant sixième, a reçu une sentence suspendue de la part du magistrat qui entendait la plainte portée contre lui par sa femme, l'accusant de l'avoir battue. L'avocat de Granville expliqua au juge que son client était morose du fait que le promoteur américain ne lui avait pas payé les \$2,500, qu'il lui devait pour être arrivé sixième, et le magistrat Burbidge a accepté le plaidoyer.

— Votre Honneur, répondit le boxeur, le simple bon sens indique que c'est une chose impossible. — Comment cela ? dit le juge. — Parce que si je l'avais frappé, il ne serait pas là pour témoigner!

2 BONNES PARTIES AU FORUM LUNDI

Les partisans du Groupe Senior, qui joue ses parties le lundi soir au Forum, seront encore royalement traités demain soir, quand ils verront les quatre plus forts clubs de ce circuit aux prises. Le programme sera le suivant: Columbus vs M. A. A. Victoria vs Canadien.

C'est, on le devine, un autre gala de hockey, qui est offert aux amateurs.

On verra donc deux parties, pleines de sensations et d'imprévus, et ce sera la dernière séance de l'année pour le groupe Senior, qui compte voir tous ses admirateurs et partisans au Forum demain soir pour la circonstance.

LIGUE MT ROYAL A L'ARENA CET

APRES-MIDI

La ligue de hockey Mont-Royal, sans se soucier de la présence des fêtes, continuera cet après-midi à donner un de ses meilleurs programmes de la saison. Il sera constitué des trois parties suivantes: Eureka vs Martin, Tacoma vs St-François-Xavier, C. P. Verdun vs Champêtre.

Il nous semble superflu d'insister sur la valeur de ces trois exhibitions de cet après-midi à l'Aréna Mont-Royal. La première commencera à 2 heures précises et elle mettra aux prises deux clubs qui ont battu leurs adversaires dimanche dernier. La lutte continue d'être vive dans le circuit dominical, et les "six leaders" partagent encore la première position de la ligue depuis cinq semaines. Il se peut toutefois que le deadlock soit rompu aujourd'hui, et on s'attend à de palpitantes parties.

QUI SERA LA ?

Winnipeg, 28 (Spéc. à "L'Autorité Nouvelle"). — On cherche actuellement un autre club qui puisse bien représenter l'Ouest dans les séries de la coupe Allan. Depuis que le club de Port-Arthur, détenteur du trophée, est presque dispersé, la majorité des joueurs ayant été vendus, la situation est moins brillante dans l'Ouest, entre l'Océan Pacifique et le centre des Plaines. Il y a peu de choix quant aux équipes rapides et habiles au hockey. Trois des équipiers qui ont aidé le Port-Arthur à conquérir la fameuse coupe sont maintenant alignés avec les Leafs, de la N. H. L. "Phat" Wilson est le seul vétérain qui demeure sur l'alignement. Wilson est le seul à représenter trois coupes Allan. Il joue sur la défense. L'Ouest doit maintenant redouter l'Est, qui aligne plusieurs aspirants sérieux.

T ABEL A LA GUIGNE

Chicago, 28 (Spéc. à "L'Autorité Nouvelle"). — Taffy Abel, le vaillant joueur de défense des Black Hawks, se rétablit d'un empoisonnement au bras. Taffy semble être poursuivi par une guigne épouvantable.

Après avoir souffert une fracture du bras lorsqu'il était chez les Rangers, on croyait que le long repos auquel cet accident le força secourrait définitivement la malchance, mais tel n'est évidemment pas le cas. Son présent mal commença par une légère égratignure à l'index et se répandit dans le bras.

POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Chicago, 28 (Spéc. à "L'Autorité Nouvelle"). — Le match de lutte pour le championnat du monde des poids lourds entre Gus Sonnenberg et Jos Devite aura lieu au Coliseum de Chicago, le 6 janvier.

CHIEN PAYE CHER

Ottawa, 28 (Spéc. à "L'Autorité Nouvelle"). — Haymarket Dawn, champion international des bull terriers et généralement considérée comme la meilleure femelle de sa race, a été vendue par R. Humphrey Elliott, d'Ottawa, à R. M. Kenny, sportsman de Buckingham. Le prix payé est de \$1,000.

RIOUX BATTU AUX POINTS

Chicago, 28. (Spéc. à "L'Autorité Nouvelle"). — Elzéar Rioux, boxeur canadien-français, pesant 201 lbs a été battu aux points dans un combat de 10 rondes, ici, hier soir, par Heinie Mueller, jeune espoir allemand, pesant 185 lbs. Environ 16,000 personnes ont été témoins de la rencontre.

LONDON CLUB, IRRADIE A TOUTES LES PARTIES DU MONDE SES SOUHAITS DE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.....



LONDON CLUB LONDON DRY GIN Un London Gin à un coût raisonnable 26onces \$2.50 40onces \$3.75

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Distillateurs depuis 1898 BUREAU CHEF - MONTREAL P.Q. DISTILLERIES - BERTHIERVILLE P.Q.

Large decorative frame containing the text: Les Compliments de la Saison La Compagnie des Tramways présente à tous ses amis, au public et à ses employés, à l'occasion des fêtes et de la nouvelle année, ses meilleurs souhaits de bonheur et prospérité.